



Commande fournisseur délai non respecté

Par **little**, le **03/06/2009** à **00:37**

Bonjour,

Bonjour a vous,

Je possède une société de randonnée en quad et depuis le mois de mars, j'ai passé une commande de quad pour débuté mon activité auprès d'un fournisseur local sur la Martinique. Il m'a fait une remise d'environ 12% cependant, ne voyant pas ma marchandise arriver depuis mars je l'ai relancé a plusieurs reprises car cela devait prendre 15 jours.

Cependant nous sommes maintenant au mois de juin et je ne suis toujours pas livré.

Il m'avais pourtant donné une parole écrite de sa part m'indiquant que mes quads arriveraient la semaine du 11 Mai 2009. Mais toujours rien.

Une fois de plus après quelques jours j'ai encore fait pression et ils m'indique que le modèle que j'ai commandé n'est plus disponible et me propose le modèle inférieur au même prix que l'autre car il fait la marchandise partir par avion et cela lui revient plus cher donc ne me fait ni de remise comme sur l'autre modèle et en plus de cela il me fait payer le prix du modèle supérieur.

A noter que plusieurs rendez vous ont eu lieu pour faire pression mais sans succès toujours des promesses non respectés.

Un avocat m'a dit de faire une lettre de mise en demeure mais j'ai peur de la suite que cela pourrais avoir sur mon activité et peur que tout cela la retarde encore plus.

A cause de tout ces retard je ne suis pas payé depuis le mois de Mars et je vis sur mes économies.

Que puis je faire svp?

merci d'avance.